

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD **Staatssekretariat für Wirtschaft SECO**



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: Romandie Assurance Sàrl en liquidation,

Rue Davel 30, 1096 CULLY

Déclaration de faillite: 16.12.2010
Suspension de faillite: 01.04.2011

4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 18.04.2011

5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: But de la société : la recherche de financement, l'expertise, la mise en valeur et le courtage de tout bien immobilier, le courtage de produits financiers et d'assurances.

Office des Faillites de l'Est Vaudois 1800 Vevey

00617759